

NOTES DU DESSIN :

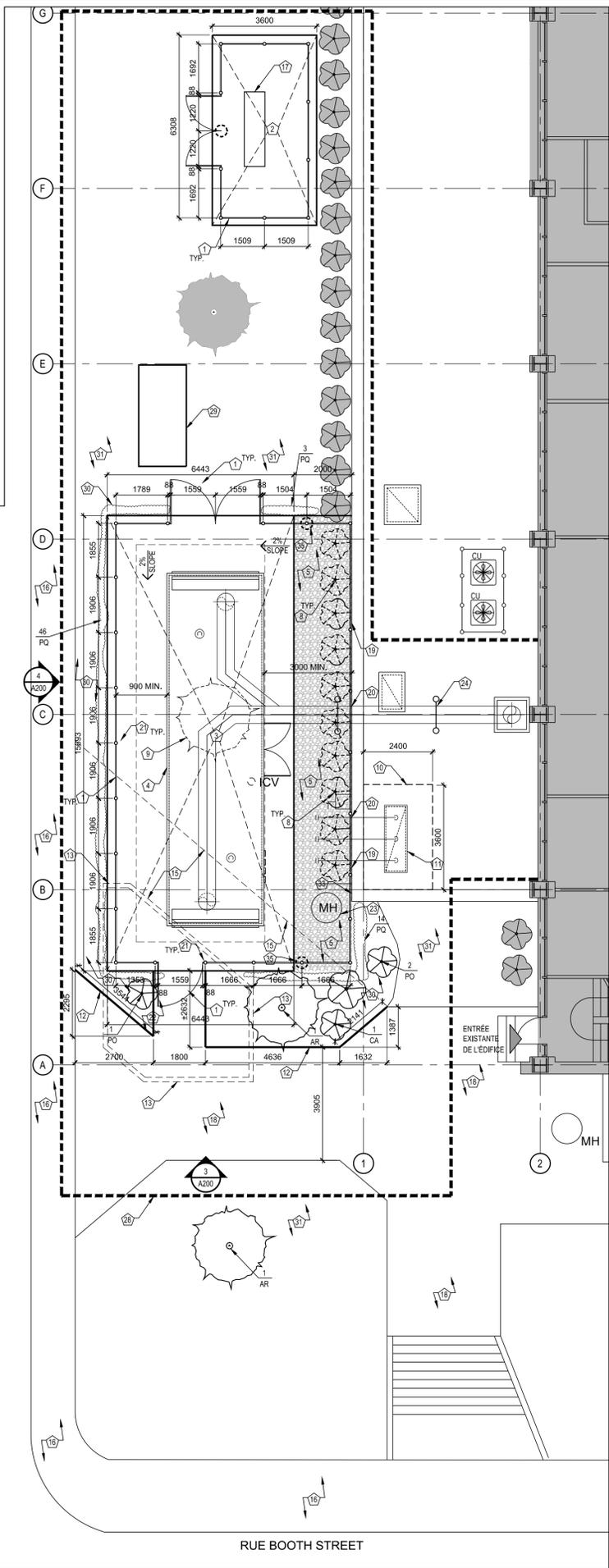
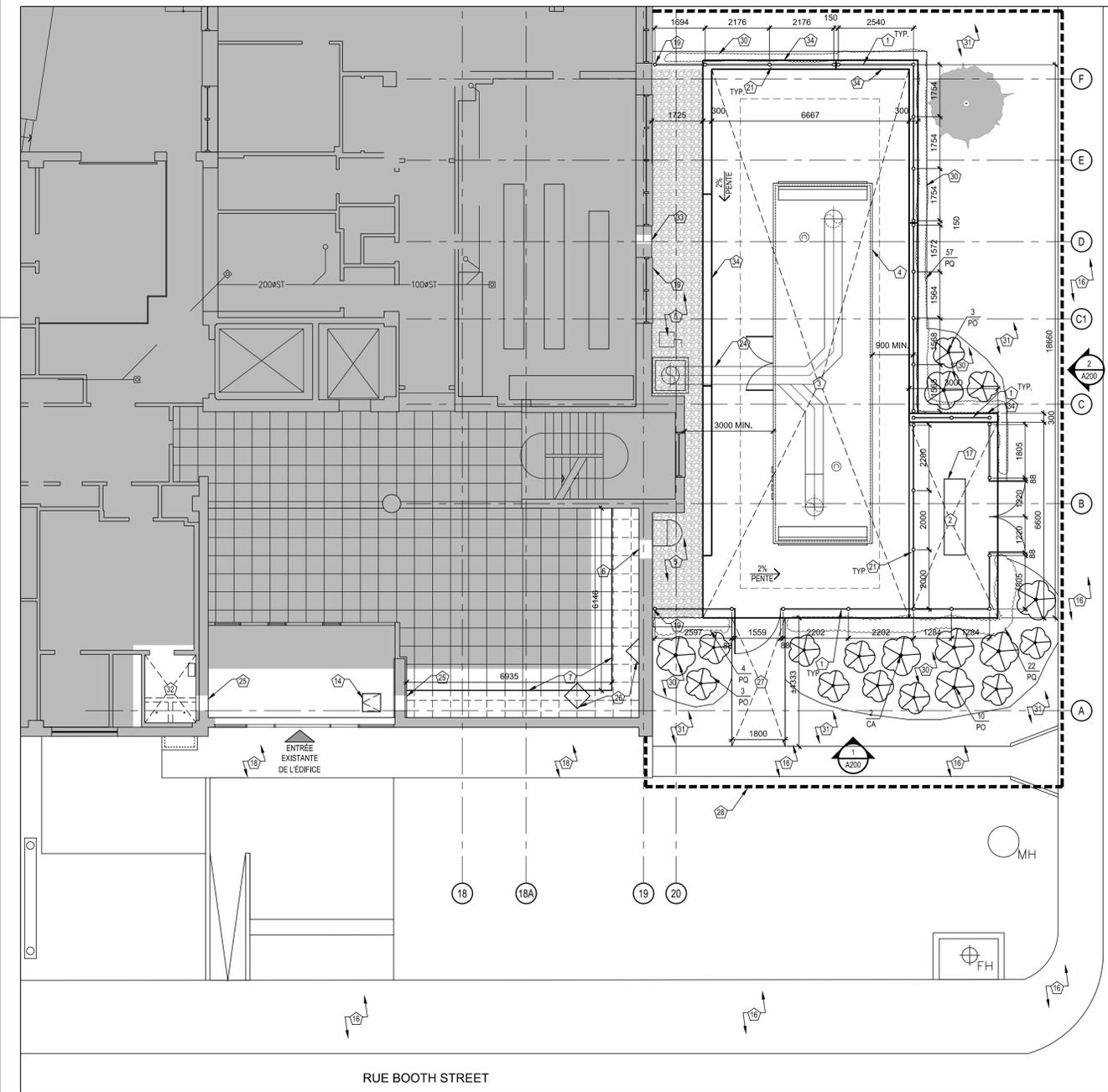
- CLÔTURE GRILLAGÉE ET DE TYPE NON FRANCHISSABLE ET BARRIÈRE ASSORTIE. SE REPORTER AUX DÉTAILS 1A300, 2A300 ET 8A300.
- DALLE INCLINÉE EN BÉTON, À AMÉNAGER AVEC DE L'ISOLANT RIGIDE DE 50 mm ET DE HAUTE DENSITÉ ET DU REMBLAI GRANULAIRE ET DAMÉ. DES TYPES « A » ET « B ». ENLEVER PAR EXCAVATION LES MOTTES DE GAZON ET LA TERRE VÉGÉTALE. SE REPORTER AU DÉTAIL 1A300. SE REPORTER AUSSI AUX DESSINS DE CHARPENTE ET DE GÉNIE CIVIL. EMPLACEMENT ET FORMAT DÉFINITIFS DE LA DALLE, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ ENRIEURE.
- DALLE INCLINÉE EN BÉTON, AVEC UN ÉPAISSISSEMENT DE LA DALLE À SA PÉRIPHÉRIE. À AMÉNAGER AVEC DE L'ISOLANT RIGIDE DE 50 mm ET DE HAUTE DENSITÉ ET DU REMBLAI GRANULAIRE ET DAMÉ. DES TYPES « A » ET « B ». ENLEVER PAR EXCAVATION LES MOTTES DE GAZON ET LA TERRE VÉGÉTALE. SE REPORTER AU DÉTAIL 1A300. SE REPORTER AUSSI AUX DESSINS DE CHARPENTE ET DE GÉNIE CIVIL.
- CHAUFFIÈRE MONOBLOC. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE. PRÉVOIR DES BOROURE EN BÉTON ET EN CONTINU, D'AU MOINS 50 mm DE HAUTEUR ET CE, À L'EMPLACEMENT DU BÂTI D'ASSISE DE LA CHAUDIÈRE, S'ASSURER DE PRODUIRE UN MONTAGE DE NIVEAU. SE REPORTER À LA CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LE DÉTAIL TYPIQUE DE BORDURE.
- LA ZONE HACHURÉE REPRÉSENTE UNE PROFONDEUR OU UNE ÉPAISSEUR DE 150 mm DE CALLOUX DE RIVIÈRE, DONT LE DIAMÈTRE À L'ÉTAT BRUT CORRESPOND À 20 mm. À AMÉNAGER AVEC UN TISSU DE FILTRAGE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ANSI QU'AVEC DU MATÉRIAU GRANULAIRE ET DAMÉ, DE CATÉGORIE 'A' ET CE, DANS UNE PROFONDEUR DE 300 mm. ENLEVER PAR CREUSAGE LA TERRE VÉGÉTALE ET LE GAZON DE SURFACE EXISTANTS.
- FORER UN TROU DANS LE NOYAU DU MUR D'EXTÉRIEUR ET CE, POUR ACCOMMODER DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE. DEUX RANGÉES DE BRIQUE, DE TYPE AMÉNAGÉ AVEC DES BLOCS EN TERRE CUITE ET DE L'ISOLANT. SE REPORTER AU DÉTAIL 8A300.
- NOUVELLE CLOISON SUSPENDUE EN GYPSE. À PENDRE. SE REPORTER AU DÉTAIL 3A300. ENLEVER LE SYSTÈME EXISTANT DE PLAFOND À CARRELAGÉ INCONSONNANT.
- ENLEVER L'ARBUSTE EXISTANT.
- ENLEVER L'ARBRE EXISTANT.
- LE PONTILLE REPRÉSENTE LA PORTÉE DES TRAVAUX D'ENLEVEMENT DE TOITURE. PAVÉ EN BÉTON, SABLE, ISOLANT ET COUPE-VAPEUR. SAUVEGARDER TOUS LES MATÉRIAUX ET CE, À DES FINS DE REMONTAGE. CONSERVER 300 mm DE COUPE-VAPEUR ET CE, AFIN D'OFFRIR UNE POSSIBILITÉ DE CHEVAUchement POSITIF. SE REPORTER AU DÉTAIL 4A300.
- ABRI DE MÉCANIQUE SUR LE TOIT. SE REPORTER AU DÉTAIL 4A300.
- NOUVEAU REBORD DES PAVÉS EXISTANTS EN BÉTON.
- ENLEVER LA PLATE-BANDE EXISTANTE ET SURÉLEVÉE, QUI EST AMÉNAGÉE AVEC UNE BORDURE PÉRIPHÉRIQUE EN BÉTON.
- NOUVELLE TRAPPE D'ACCÈS DE 810 mm SUR 810 mm ET À CÔTÉ DE RÉSISTANCE AU FEU, À AMÉNAGER AVEC UNE CLENICHE À RESSORT DANS LE PLÂTRE EXISTANT ET PLAFOND EN LATTIS POUR TRAVAUX DE MÉCANIQUE. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- ENLEVER LES PAVÉS EXISTANTS EN BÉTON.
- CONSERVER LE TROTTOIR EXISTANT EN BÉTON.
- RÉGULATEUR DE GAZ. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- CONSERVER LES PAVÉS EXISTANTS EN BÉTON.
- POTEAU DE CLÔTURE, À ATTACHER AU MUR EXISTANT. SE REPORTER AU DÉTAIL 1A300.
- COUPER LA CLÔTURE ET CE, AFIN DE CRÉER UNE PÉNÉTRATION POUR DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.

NOTES DU DESSIN (SUITE)

- POTEAU DE CLÔTURE, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN FORAGE DE 100 mm DE DIAMÈTRE DANS LE BÉTON. À COULER SUR PLACE. SE REPORTER AU DÉTAIL 8A300.
- MOTTES DE GAZON ET TERRE VÉGÉTALE NEUVES. À L'EMPLACEMENT DE LA JARDINIÈRE SURÉLEVÉE QUE L'ON SE DOIT D'ENLEVER.
- CONSERVER LE PLUITS D'ACCÈS EXISTANT. À PROTÉGER CONTRE TOUT ENDOMMAGEMENT.
- ÉVÈNT DE MÉCANIQUE. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- FORER UN TROU DE NOYAU DANS LE MUR D'INTÉRIEUR : DEUX RANGÉES DE BRIQUE ET BLOCS EN TERRE CUITE.
- COLONNES EXISTANTES EN GYPSE, À MODIFIER POUR AINSI POUVOIR ACCOMMODER LA CLOISON SUSPENDUE EN GYPSE, À PENDRE.
- NOUVELLE PASSERELLE EN BÉTON DE 200 mm D'ÉPAISSEUR, À AMÉNAGER AVEC UNE ÉPAISSEUR DAMÉE DE 300 mm DE REMBLAI GRANULAIRE 'A' ET UNE ÉPAISSEUR DAMÉE DE 300 mm DE REMBLAI GRANULAIRE 'B'. PARTIE SUPÉRIEURE DE LA PASSERELLE. À MONTER À FLEUR DU NIVEAU DE LA NOUVELLE DALLE EN BÉTON ET DU SENTIER EXISTANT. SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL. ENLEVER PAR CREUSAGE LES MOTTES DE GAZON ET LA TERRE VÉGÉTALE.
- LE PONTILLE REPRÉSENTE LA PORTÉE DE LA ZONE DE CONSTRUCTION ET LA DÉLIMITATION DES PALISSADES DE CONSTRUCTION.
- ÉLÉMENT EXISTANT D'ÉLECTRICITÉ, DE MONTAGE SUR DALLE. VÉRIFIER SON EMPLACEMENT EXACT SUR PLACE.
- PLATE-BANDE : 75 mm DE PALLIS DÉCHQUETÉ ET 350 mm DE MÉLANGE DE SOL, À PLANTS, SCARIFIER LE FOND DE LA JARDINIÈRE ET CE, DANS UNE PROFONDEUR DE 50 mm. DÉTAIL TYPIQUE.
- TRAVAUX DE GAZONNEMENT, À REMETTRE À NEUF.
- ENLEVER LA FINITION DE PLANCHER EN TERRAZZO ET L'OUVRAGE D'ASSISE DE DOUCHE À BORDURE EN TERRAZZO ET DE 150 mm DE HAUTEUR PLANCHER. À METTRE DE NIVEAU ET CE, APRÈS LES TRAVAUX D'ENLEVEMENT. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- FORER UN TROU DE NOYAU DANS LE MUR DE FONDATION EN BÉTON POUR LES TRAVAUX DE MÉCANIQUE EN DESSOUS DU NIVEAU DU TERRASSEMENT. RÉPARER TOUS LES TRAVAUX D'HYDROFUGAGE ENDOMMAGÉS, INJECTER DE L'ISOLANT MOUSSEUX AUTOUR DE L'OUVERTURE ET CE, AVANT DE L'IMPERMÉABILISER. PRÉVOIR UN CHEVAUchement D'HYDROFUGAGE DE 300 mm PAR DESSUS LE NOUVEAU TUYAU ET LA FONDATION EXISTANTE. IMPERMÉABILISER LE TOUR DU TUYAU ET HYDROFUGER LE TOUT SELON LES RÈGLES DU MÉTIER.
- BORDURE DEBOUT ET EN BÉTON, DE 300 mm D'ÉPAISSEUR. SE REPORTER À LA CHARPENTE. SE REPORTER AUSSI AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL.
- PILIER EN BÉTON POUR LE POTEAU DE CLÔTURE. SE REPORTER AU DÉTAIL 2A300.

NOMENCLATURE DES PLANTES

CODE	QTE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	GROSSEUR	DIST. O.C	COND.
PQ	146	Parthenocissus quinquefolia	VIGNE VIERGE COMMUNE	SANS OBJET	450 mm	2 ANS, EN POT
AR	2	Acer rubrum	ÉRABLE ROUGE	GROSS. DU TRONC, DE 70 mm	SANS OBJET	EN TONTINE ET À TIGE SIMPLE
PO	19	Physocarpus opulifolius	PHYSOCARPE À FEUILLES D'OBIER	600 mm DE HAUT.	900 mm	EN POT
CA	3	Cornus alternifolia	CORNOUILLIER « PAGODA »	600 mm DE HAUT.	1 250 mm	EN POT



ALCAIDE WEBSTER
ARCHITECTS INC
202-1320 Carling Avenue
Ottawa, ON K1Z 7K8 www.awa-arch.ca
ARCHITECTURE, PLANNING
DESIGN BUILD, PROJECT MANAGEMENT

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS
VINCENT F. ALCAIDE
LICENCE 5832
SCEAU

KEY PLAN / PLAN CLÉ

révision	description	date
O4	DOCUMENT DE SOUMISSION	2014/12/10
O3	DOCUMENT À TRADUIRE	2014/11/18
O2	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	2014/07/14
O1	DOC. À 66%, À FAIRE RÉVISER.	2014/05/30

A detail no. / n° du détail
B location drawing no. / n° de localisation
C drawing no. / n° du dessin

project / projet
**555/601, RUE BOOTH
CHAUFFIÈRE
AUTONOME**

drawing / dessin
**555/601,
RUE BOOTH –
PLANS**

designed / conçu	V.ALCAIDE
date	
drawn / dessiné	N.CROSS
date	
revised / révisé	N.CROSS
date	
approved / approuvé	V.ALCAIDE
date	
tender / soumission	C. CAMPBELL
PWC Project Manager / Administrateur de projets à TPC	
project no. / n° du projet	R.060128.002
drawing no. / n° du dessin	A100